Procédure d'archivage des données véhicules

- ❑ Quels supports utiliser ?
- ✓ La carte entreprise et la clé USB 'Downloadkey'
- ❑ Qui vide les données ? :
- ✓ Le responsable d'exploitation
- ❑ Quand ? :
- ✓ Tous les 95 jours au maximum
- ❑ Pourquoi ? :
- ✓ Pour respecter l'obligation d'archiver les données

- ❑ Où ? :
- ✓ Dans le camion et dans l'agence, sur l'ordinateur équipé du boîtier de lecture
- ❑ Comment (dans le camion) ? :
- ✓ Introduire la carte entreprise dans l'emplacement N° 1
- ✓ Introduire la clé dans l'emplacement n° 2
- ✓ Le vidage est en cours (temps de traitement = 10 mn/ mois)
  - ✓ État du transfert (regarder la partie droite la clé):
    - Vert clignotant : Transfert en cours
    - Rouge: Erreur
    - Vert: Transfert terminé
- ✓ Le vidage est terminé (bip sonore), retirer la clé et la carte entreprise
- ✓ A la question 'voulez vous déverrouiller la session ? ', **répondre 'non'**

- ❑ Comment (dans l'agence)? :
- ✓ Sur le poste de travail, ouvrir l'application DumperPC

- ✓ Introduire la clé dans la rallonge 'USB'
- ✓ Cliqué sur le bouton 'Permanent' ou 'Location'
- ✓ Cliquez sur OK, le traitement est terminé